

aussitôt que le gouvernement de la Colombie-Britannique se montrera fermement décidé à améliorer la route qui rejoint celle du parc.

M. B. R. Leboe (Cariboo): J'aimerais poser au ministre de l'Agriculture une question complémentaire au sujet de la route qui relie Jasper à la limite ouest du parc. Je crois que, s'il prend des renseignements, il constatera que la limite de charge des ponts du parc est de deux à trois tonnes tandis que, sur le tronçon de route de la Colombie-Britannique, la limite de charge sur les ponts est de trente tonnes. Le ministre examinera-t-il la question et veillera-t-il à ce que ces ponts soient construits de façon à pouvoir porter la même charge que ceux de la route de la Colombie-Britannique qui conduit au parc?

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, c'était là une observation plutôt qu'une question. Le ministère examinera, j'en suis sûr, le sujet des limites de charge des ponts.

M. Leboe: Le ministère prendra-t-il les mesures qu'il faudra?

L'IMMIGRATION

MONTREAL—DECLARATION SUR LA PRETENDUE ADMISSION AU PAYS DE MAIN- D'OEUVRE AMERICAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député de Vancouver-Kingsway a demandé l'autre jour si le service national de placement ne pourrait pas organiser des cours de façon à former des techniciens du genre de ceux qu'on fait venir des États-Unis pour l'adaptation d'appareils en vue de l'utilisation du gaz naturel. Le ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration avait, en mon nom, tenu la question pour préavis.

Renseignements pris, je sais que pour la conversion du matériel et des appareils en vue de l'utilisation du gaz naturel on a admis l'entrée au Canada d'un certain nombre d'Américains qui organiseront et surveilleront des équipes pour que des ouvriers canadiens apprennent à faire ce travail. C'est la méthode qu'on a employée en diverses localités du Canada où l'on a adapté des appareils à l'utilisation du gaz naturel.

Dans le cas particulier exposé le 25 janvier à la Chambre par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'entreprise intéressée nous informe qu'après le 15 mai, tous les travailleurs américains seront rentrés aux États-Unis, ne laissant ainsi que des effectifs

[L'hon. M. Harkness.]

canadiens dans l'établissement, sauf peut-être un ou deux contremaîtres ou directeurs des travaux.

En ce qui concerne la question soulevée par le député de Vancouver-Sud, on me dit que bon nombre de travailleurs canadiens qui s'étaient spécialisés dans la conversion d'appareils à gaz dans une région ont trouvé du travail ailleurs, dans le cadre des programmes de conversion. J'ignore si des employés canadiens de Toronto travaillent maintenant à Montréal, mais je sais qu'il y en a d'employés ici à Ottawa au programme de conversion des appareils à gaz qui se poursuit à l'heure actuelle.

LES FINANCES

FRUITS ET LEGUMES—MESURE DONNANT SUITE AU RAPPORT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. B. Huffman (Kent, Ont.): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Elle se rattache à la déclaration du ministre qui figure à la page 1338 du hansard du 19 novembre 1957 et que voici:

Je le répète, le gouvernement n'a pas encore eu l'occasion d'examiner les vœux soumis dans le rapport que je viens de déposer.

Je puis cependant assurer aux honorables députés que le rapport sera étudié avec soin et que le gouvernement examinera sérieusement les vœux de la Commission du tarif. Si nous décidions de prendre des mesures dans le sens de ces vœux, nous prendrions vraisemblablement des dispositions en conformité de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Ma question est celle-ci: le ministre pourrait-il nous dire si quelque mesure a été prise conformément à ces recommandations?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Il y a déjà eu des discussions préliminaires à ce propos.

M. Huffman: La délégation canadienne est-elle revenue de la conférence du GATT?

L'hon. M. Fleming: Certains délégués en sont revenus, mais il faut dire que le personnel de la délégation a changé de temps à autre.

LES PIPE-LINES

LE PIPE-LINE TRANSCANADIEN—PRIX DES TERRES EXPROPRIÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Le ministre du Commerce pourrait-il nous dire ce qu'on a fait pour l'établissement de commissions d'achat de terrains en vue des expropriations relatives au pipe-line transcanadien?